CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

QUALISUD

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01115310 - 21 - 2**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
SARL DOMAINE DE LA TUQUE
La Tuque
24540 - BIRON
Activité principale : **Producteur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions végétales :			
Raisin de cuve	biologique	26/11/2021	31/03/2023
Prairie temporaire	biologique	26/11/2021	31/03/2023
Prairie permanente	biologique	26/11/2021	31/03/2023
Produits transformés et process : <u>*Marque :*</u>			
Vins mousseux, issus de raisin frais : Bulles de Tauzin 2020-2021	biologique	09/03/2022	31/03/2023
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Vin IGP Périgord rouge 2020-2021	biologique	26/11/2021	31/03/2023
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Vin IGP Périgord blanc 2020-2021	biologique	26/11/2021	31/03/2023
Vins de raisin frais, à l'exclusion des vins mousseux ; moûts de raisins : Vin IGP Périgord rosé 2020-2021	biologique	26/11/2021	31/03/2023

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 26/11/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 11/03/2022
Le Directeur, François LUQUET